NAISSANCE – MARIAGE – DECES

Bienvenue à Tulipe FURNISS
Née à Carcassonne le 15 février 2019

Nous avons eu le plaisir d'unir
Ruth ALTMANN et Georg SANDMANN
Le 16 mars 2019

ANTUGNAC

Le Conseil Municipal vous présente son Bulletin Municipal semestriel

Automne 2018 & Hiver 2019

Vous trouverez ci-après les informations des 3 derniers mois de l'année 2018 et des 3 premiers mois de l'année 2019 relatives à la commune.

* Depuis le début de notre mandat, la publication du bulletin trimestriel/semestriel constitue une démarche volontaire de la Mairie visant à présenter l'ensemble des actions entreprises par les services municipaux au cours de l'année écoulée tout en réaffirmant les priorités de notre collectivité. En portant une attention particulière au quotidien et à la qualité de vie, le dynamisme de notre village s'accomplit dans de nombreux domaines et par le biais d'une nouvelle approche de la relation entre la collectivité, l'intercommunalité, ses élus et les habitants pour qu'ANTUGNAC soit un village encore plus attractif et ouvert. Dans un contexte difficile de désengagement sans précédent de l'État et d'un transfert de compétences marqué par la raréfaction des moyens, nos agents s'emploient, dans le cadre politique fixé par l'équipe municipale, à répondre au mieux aux attentes de nos administrés en faisant preuve d'une mobilisation remarquable.

* La cérémonie des vœux du Maire s'est tenue le samedi 12 janvier 2019, au foyer d'Antugnac. En cette période de vœux de nouvel an, Madame Le Maire, Lydia IBANEZ ainsi que le conseil municipal et les agents techniques ont été heureux d'accueillir les administrés d'Antugnac. Madame Le Maire a tenu à souligner et à remercier le courage, la ténacité et la solidarité nationale mais aussi locale dont ont fait preuve les Audois sur l'accompagnement des sinistrés touchés par les inondations du 15 Octobre dernier. A ce titre, ces événements marquants démontrent que rien ne se fait sans peine et que rien n'est intangible ou impossible.
La cérémonie des vœux partagés, c'est avant tout le moment d'une rétrospective de l'année écoulée et l'occasion de se projeter sur l'année qui vient de commencer.
Les années précédentes, nous avions mis l'accent sur le changement du réseau plomb concernant les habitations, la rénovation de l'école, la mise en place du Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs pour l'école, la mairie et la crèche, un état des lieux du réseau d'eau par le biais du schéma AEP, remise en état des routes communales, les opérations de réseaux FACE et éclairage public avec création d'un poste.

Pour l'année 2019 qui s'ouvre, et les années suivantes, nous continuerons par :

Conseil Municipal du 16 janvier 2019

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :
- Libéralités reçues
- Approbation du pacte financier et fiscal 2018 - 2020 avec la Communauté de Communes du Limouxin
- Délibération pour ouverture de crédit pour "remplacement du chauffage de la Mairie"

- PLUIH : Validation des plans de zonage définitifs
– Affaires communales / questions diverses

*** Délibérations :**
- approbation à l'unanimité pour les libéralités reçues
- 3 pour – 1 contre – 2 abstentions pour le pacte financier et fiscal
- approbation à l'unanimité pour l'ouverture de crédit

*** Affaires communales / questions diverses :**
- Un registre de doléances a été ouvert à la Mairie pour une durée de 2 semaines soit jusqu'au 29/01/2019 à 19 heures 30.
- Fleurissement du Village : Mme le Maire évoque son projet de fleurissement du village au travers de l'installation de jardinières devant les habitations. Les jardinières seront prises en charge par la Mairie, les personnes intéressées prendront en charge le terreau et les plants. Un questionnaire sera transmis aux habitants afin de voir quelles personnes seraient intéressées par cette opération.

Des réunions de mise en place seront réalisées à l'issu du retour des questionnaires.
- La journée de soutien à la ligue contre le cancer sera organisée le dimanche 12 mai 2019.

Conseil Municipal du 7 décembre 2018

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

- Délibération : demande de subvention pour travaux de réparation des dégâts d'intempéries des 14 et 15 octobre 2018
- Délibération pour DM n°3 du Budget principal
- Délibération pour don de solidarité à la commune de Saint-Hilaire
- Mise au norme du système de sécurité incendie de l'ensemble des bâtiments communaux
- Délibération pour avenant à la convention avec le SYADEN pour travaux de renforcement BT Rue de la Mairie
- Délibération pour désignation de la commune de Montazels comme centralisatrice du RPI des dépenses et recette
- Délibération pour attribution de subvention au fonds de solidarité du Département
– Affaires communales / questions diverses

*** Délibérations :**

Les 5 premières délibérations ont été adoptées à l'unanimité et la dernière 5 voix pour et 1 abstention.

*** Affaires communales / questions diverses :**

- La prise en charge des contrats aidés PEC va passer de 50% à 80% pour les communes sinistrées. La commune d'Antugnac est concernée. Le Conseil Municipal pense qu'il serait intéressant de recruter quelqu'un à 20 heures par semaine pour compléter le temps de travail de M. Arnaud KONIECZNY et ainsi avoir 2 agents techniques à temps plein pour un moindre coût.

- Mme le Maire évoque la possibilité de faire appel aux chantiers d'insertion afin d'aménager la future bibliothèque communale. Le Conseil Municipal approuve.

- L'aménagement de l'ancienne crèche avec création de toilettes à l'intérieur de la Mairie, création d'un local à archives et pour la partie restante : une salle d'activité scolaire, le réfectoire, des toilettes pour les enfants.
- Changement du portail de l'école respectant la sécurité dans le cadre de la mise en place du PPMS.
- Création d'un DécaPark qui sera situé à côté de la nouvelle crèche.
- Un aménagement du cimetière où sont enterrés les enfants est prévu afin de donner un lieu de recueil ainsi que l'aménagement d'un lieu dédié à l'arrosage des fleurs.
- Création d'une bibliothèque municipale avec possibilité de connexion wi-fi accessible à tous.
- Nous continuerons la réfection de la voirie communale : travaux prévus sur 2018 : 26 000€ plus celles qui se sont dégradées lors des inondations. (30 000€).
- Afin d'embellir le village, une requête a été faite par Mme le Maire qui souhaite fleurir les rues du village, par la mise en place de pots ou autres contenants selon l'endroit.
- Ses souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, ainsi qu'à l'ensemble de la population avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent de solitude et d'isolement.

Nous avons pu partager blanquette et galettes avec tous les participants.
Nous vous souhaitons à tous et à toutes une

Côté Festivités de fin d'année de la commune

Les repas de fin d'année

Bravo ! et Merci ! à notre cantinière d'Antugnac pour son implication a confectionné les repas pour l'ensemble du RPI et la crèche et ce durant toute l'année.

Cantinière Andrée Sastre

Repas de Noël à l'école d'Antugnac

Conseil Municipal du 19 octobre 2018

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

- Délibération pour convention plate-forme dématérialisée de passation des marchés publics
- Délibération pour DM n°2 du Budget M14
- Délibération pour fixer le nombre d'Adjoints au Maire
- Délibération pour libéralités reçues
- Délibération pour demande de subventions pour aménagement du terrain de sport
- Délibération pour admission en non valeur de titres de recettes
- Délibération pour fixer les taux d'avancement de grade du personnel communal
- Délibération pour modification d'emplois pour avancement de grades
- Retrait de la commune du Syndicat intercommunal d'assainissement de la Haute Vallée de l'Aude
- Modification de statuts de la communauté de communes du Limouxin

– Affaires communales / questions diverses

*** Délibérations :**

Les 9 premières délibérations ont été adoptées à l'unanimité et la dernière 4 voix pour et 2 abstentions.

*** Affaires communales / questions diverses :**

- Dans le cadre du Plan de Prévention et de Mise en Sécurité (PPMS), des systèmes de sécurité dans les bâtiments publics vont être installés et/ou révisés : boîtiers d'alerte incendie, extincteurs, portail avec visiophone à l'école.
- Foyer municipal : suite à une déformation de plus en plus importante du bâtiment, le rapport de l'expert mandaté par les assurances refuse la prise en charge et précise que le problème vient de la construction à l'origine des piliers de soutènement (pas assez profonds et donc posés sur le limon). Le dossier a été transmis au Département pour voir les possibilités d'aides aux travaux de réfection.
- Le Syndicat AEP de Bouriège et La Serpent a émit le souhait d'être raccordé au réseau d'eau potable d'Antugnac (via Croux et La Bordette). Une étude va être réalisée par le service de l'eau du Département. Si les travaux se réalisent, la commune pourrait en profiter pour relier CROUX au réseau d'assainissement collectif du village.
- Défibrillateur : le SDIS va être sollicité, courant novembre, pour réaliser des formations à l'utilisation du défibrillateur.
- Bibliothèque : beaucoup de livres ont déjà été récoltés, d'autres suivront par l'intermédiaire du Parchemin (possibilité de récupérer gratuitement les livres dans la benne). Des livres en Anglais vont prochainement être récupérés.

6, rue de la Mairie - 11190 ANTUGNAC
Tél. 04 68 74 04 09 - Fax 04 68 74 04 09
e-mail : mairiedantugnac@wanadoo.fr

SYNTHÈSE

DES CONSEILS

MUNICIPAUX

Repas de fin d'année des agents et conseillers municipaux

La municipalité, comme chaque année, a offert à nos aînés de 70 ans et plus, un panier garni. Nous espérons que cela a égaillé vos repas de fin d'année.

Côté Agents techniques de la commune

Programmation avant l'été des prochains travaux de chemins communaux :

- Travaux sur le haut de la rue de la Garenne
- Élargissement tournant de la Croix
- Travaux place du Mrronnier

Programmation de réparation des chemins reconnus en catastrophe naturelle suite aux inondations d'Octobre 2018.
Programmation de changement de compteur d'eau et changement de canalisations.

Nouveau !
Nous avons souhaité renforcer l'équipe des agents communaux suite aux nombreux chemins dégradés par les pluies importantes, par la venue de Monsieur TAMOURET. Il a prit ses fonctions le 18 Février dernier pour une durée d'un an. Nous lui souhaitons une bonne intégration.

Un peu d'histoire

Gerbe de la municipalité

L'allocution de Mme Le Maire prononcée à l'occasion du 100ème anniversaire de l'armistice a eu lieu le 11 novembre 2018, au monument aux morts de la commune.

Marché aux fleurs à ANTUGNAC

OPÉRATION : Une fleur : Un espoir

Développement économique

Le « Forum de l'emploi et de la Création d'activités en milieu rural » en Haute Vallée de l'Aude sera organisé et accueilli par la Communauté de communes du Limouxin le Mardi 9 Avril 2019 au Domaine de Ninaute à Limoux ; ceci en partenariat avec la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises.

Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude

La commune d'Antugnac a bénéficié d'une restauration et gestion régulière des ripisylves des cours d'eau non domaniaux en Aude amont en 2018. Cela consiste à sécuriser les zones urbanisées, ouvrage d'art ou fréquentées par le grand public. L'autre aspect le plus souvent rencontré en HVA consiste à démonter les embâcles accumulés durant le printemps à la sortie des fontes de neige.
Les cours d'eau traités en 2017 et 2018 ont un linéaire total de 20782 ml dont Antugnac 1404 ml Antugnac-Montazels 1520 ml.

Nouveau côté Ligue contre le Cancer

CSF Cancer Support France est une association caritative qui offre un accompagnement personnalisé aux personnes anglophones touchées par le cancer, quel que soit leur pays d'origine. Nous soutenons les patients et leurs proches sur le plan émotionnel, pratique et linguistique. Pour joindre l'équipe CSF appeler au 0800 240 200.

Le 11 novembre 1918, à 11 heures du matin, il y a cent ans, jour pour jour, heure pour heure, à Paris comme dans toute la France, les clairons ont retenti et les cloches de toutes les églises ont sonné.
C'était l'armistice.
C'était la fin de quatre longues et terribles années de combats meurtriers.
La jeune génération a honoré la mémoire des poilus en lisant les lettres adressées à leur famille. Ce fut un moment émouvant. Nous remercions Justine pour sa prestation.

Les soldats debout

Les gueules cassées

La cérémonie s'est terminée à la Mairie autour d'un verre d'amitié.

Manifestation de l'école d'Antugnac

L'école d'Antugnac s'est joint à l'action de la grève mondiale pour le climat le vendredi 15 Mars 2019. Ce fut une journée de sensibilisations et d'actions. A partir de 14 heures, les élèves ont invité le village à venir discuter, autour d'affiches, d'expositions et d'ateliers sur les thèmes « moins de déchets », « moins de transports », « protection de la biodiversité ». Merci de vous être déplacé.

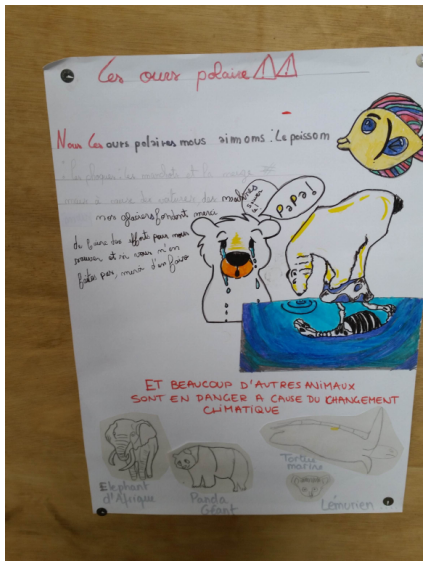

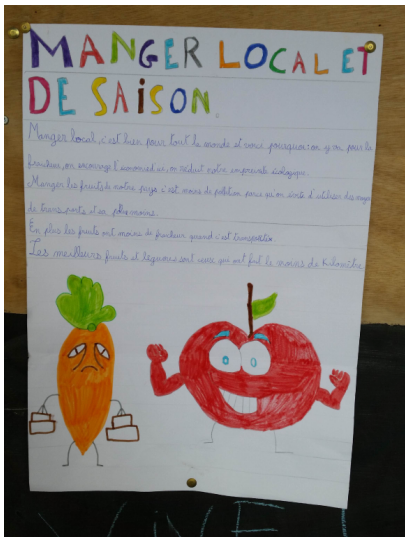

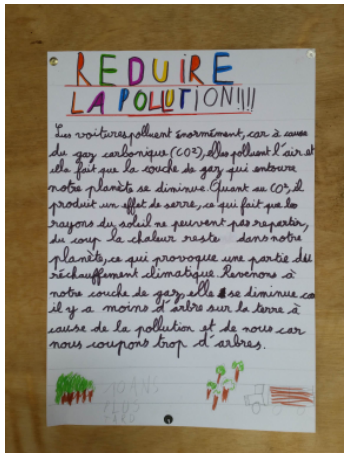

A SAVOIR

Plateau repas

Depuis Décembre 2016, la municipalité propose des plateaux repas pour le midi seulement du lundi au vendredi. Les commandes doivent être passées tous les lundis matin pour la semaine suivante. Les repas récupérés sur place 7€ et les repas livrés à domicile 8.50€.
Pour réserver vos plateaux, appelez au 04.68.74.04.09 ou envoyer un mail à mairiedantugnac@wanadoo.fr.

Côté intercommunalité du Limouxin

Collecte et traitement des ordures ménagères / tri sélectif

Le rapport annuel sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets, expose tant en termes quantitatif que qualitatif le fonctionnement de ce service gérer par l'intercommunalité.
La collecte des déchets ménagers et assimilés est assurée en régie (déchetterie de Montazels), le traitement est délégué au syndicat mixte COVALDEM. La commune est équipée de caisses bleues. La moyenne annuelle de caisses collectées est de 4680. Au niveau des 78 communes, cela représente 19143 tonnes en 2017, soit 647 kg par habitant dont 7784 tonnes de déchets résiduels.
Le ramassage des OM, ainsi que les caisses bleues sont gérés par l'intercommunalité du Limouxin. Nous rappelons aux locataires que les caisses bleues doivent être restituée en Mairie dès que la location est terminée. La mairie fait le relais avec l'intercommunalité pour tous renseignements ou dysfonctionnements.

Service public de l'assainissement non collectif

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'Eau du 3 Janvier 1992, la Communauté de communes du Limouxin a reçu de ses 78 communes membres la responsabilité d'assurer la compétence du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
Le SPANC contrôle toute les installations, existantes ou neuves et conseille sur les choix techniques, dans le respect de la réglementation et de l'environnement.